

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
SESSION JUIN 2024

**CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES (31107)**  
METROPOLE-LA REUNION-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Français - U51	Mardi 18 juin 2024	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mardi 18 juin 2024	14 h - 16 h 30	écrite
Epreuve prenant en compte la formation en entreprise - E3 -Prévention - santé - environnement - U35 - Economie-gestion - U34	Mercredi 19 juin 2024 Mercredi 19 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30 14 h - 16 h	écrite écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Jeudi 20 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve technologique: Etude de cas: préparation d'une activité de transport routier - U2	Vendredi 14 juin 2024	13 h 30 - 16 h 30	écrite
Langue vivante A* - U4	Mardi 11 juin 2024	14 h - 15 h 10 minutes	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 - Sciences physiques - U13	Du lundi 27 mai au vendredi 7 juin 2024	Durée : 1 heure Durée : 1 heure	écrite et pratique sur support informatique
Chef d'œuvre	A l'initiative des académies	Durée globale : 15 minutes (5 min de présentation 10 min de questions)	orale
Analyse d'une situation professionnelle de transport spécifique - U11		Durée : 30 minutes	orale
Réalisation d'interventions en entreprise - U31		Durée : 45 minutes	orale
Conduite d'un véhicule lourd articulé - U32		Durée : 2 heures	pratique
Conduite avec mise à quai Conduite de chariot de manutention - U33		Durée : 2 heures	pratique
Epreuve facultative de langue vivante** UF1		Durée : 20 minutes ***	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7			pratique

\* La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes); Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

\*\* La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

\*\*\* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

**Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves**